

Le paillage, une solution alternative à l'utilisation des pesticides



Dans l'Antiquité, le philosophe Aristote disait : « la nature a horreur du vide ». Aristote en est venu à cette conclusion en constatant que la nature exige que tout espace soit rempli de quelque chose.

Dans la nature, la terre n'est pratiquement jamais nue. Elle est toujours recouverte par un végétal ou par des déchets de végétaux. Dans le cas du jardinage naturel, il convient d'imiter la nature en maintenant les sols couverts en permanence.

De nombreuses expressions définissent la couverture d'un sol, on peut parler de paillage, de mulching, de litière forestière...

Le paillage des massifs, des haies ou du potager est l'une des solutions alternatives au désherbage chimique. Il consiste à couvrir le sol ou le pied des plantes avec des matériaux naturels d'origine végétale ou minérale.



Avantages du paillage :

Le sol est un milieu fragile. En le préservant des agressions des conditions climatiques, le paillage favorise la vie du sol et la formation d'humus. Il améliore ainsi l'enracinement et la croissance des végétaux tout en empêchant la germination et le développement des herbes indésirables.

Le paillage a de nombreuses vertus, il permet de :

- Réduire la pousse des mauvaises herbes. La mise en place de paillage permet de limiter fortement les opérations de désherbage manuel, si gourmandes en énergie et en temps pour le jardinier. Les herbicides, si néfastes pour l'environnement et la qualité des eaux sont bannis du jardin puisque le paillage empêche le développement des adventices (mauvaises herbes).
- Diminuer les arrosages. L'évaporation d'eau est 3 fois plus importante sur un sol nu que sur un sol recouvert d'un paillis. Le paillage permet de maintenir l'humidité dans le sol et de freiner l'action du vent et du soleil qui augmente l'évaporation. Le tassement du sol et la formation de croûtes superficielles lors de fortes pluies sont limités permettant ainsi de garder

une terre perméable et de laisser l'eau s'infiltrer. « Un paillage vaut 2 arrosages ! »

- Améliorer la reprise et la croissance des végétaux. La mise en place d'un paillage favorise la protection du système racinaire des plantes et arbustes. Grâce à son action protectrice le paillage limite les chocs thermiques dus aux écarts de température entre le jour et la nuit et permet de maintenir une certaine fraîcheur en été.
- Fertiliser et protéger le sol. Les paillages d'origine végétale enrichissent le sol en matière organique et en nutriments en se décomposant ; améliorant ainsi la structure et la vie microbienne du sol. Les paillis végétaux sont les plus intéressants pour l'équilibre de votre jardin. Ils apportent en se décomposant l'humus nécessaire au sol et améliorent le développement des micro-organismes et de la biodiversité. Les paillages sont un moyen efficace et naturel de préservation des sols et d'enrichissement en humus, cette action permet de mieux retenir l'eau et les nutriments, éléments essentiels au maintien de l'équilibre du sol.
- Optimiser les conditions de cultures. Les paillages clairs (copeaux de bois, paille de lin, paille défibrée...) augmentent le rayonnement solaire vers les végétaux. Ils permettent de garder le sol propre pour les cultures de légumes-fruits (concombre, courge, melon, courgette) et des fraises, de réduire les attaques de certains nuisibles (limaces, escargots).



Excellent refuge pour certains insectes auxiliaires, le paillage peut présenter toutefois quelques inconvénients. Un paillage trop sec peut ralentir la pousse de plantes gourmandes en azote. Au printemps, il ralentit le réchauffement du sol, les rayons du soleil ne touchant pas directement le sol.

Paillage des cultures

Plus facile à entretenir et moins coûteux que les plantes couvre-sol, les paillages peuvent se présenter sous différentes formes :

1. Les paillis de végétaux : paille de blé ou d'orge, paillette de lin ou de chanvre, feuilles sèches, tontes de gazon, coques de fèves de cacao, écorces de pin ou de peuplier, copeaux de bois, broyats de branches... Petite astuce pour bien réaliser son paillage : évitez de pailler avec des herbes montées en graines et laissez un espace libre autour du pied des plantes.

2. Les revêtements minéraux : ardoises, tessons de poteries, pouzzolane, graviers, briques pilées. Ces paillages minéraux ne se dégradent pas et non pas besoin d'être renouvelés mais ils sont beaucoup plus onéreux.



3. Les toiles de paillage dégradables : à base de fibres textiles comme des fibres de lin ou de coton, de la toile de jute, de la fibre de coco...

4. Les bâches plastiques : en polypropylène ou polyéthylène noir. Ce sont des films synthétiques non biodégradables qui empêchent le développement des mauvaises herbes et favorisent la précocité des cultures grâce au réchauffement du sol. Mais elles ont comme inconvénient de retenir trop la fraîcheur des sols humides et d'assécher les sols inclinés. Ce type de bâches empêche également les végétaux couvre-sol de se propager à la surface du sol.

Comment installer son paillage ?

Pour bien implanter un paillage, il faut tout d'abord supprimer les plantes vivaces déjà présentes (chardon, liseron, chiendent, etc.) avant de pailler. Si le sol est très sec, il sera nécessaire d'arroser avant la pose du paillis. L'idéal est d'apporter du compost en surface avant son installation et de mettre en place une couche de paillis d'environ 10 cm d'épaisseur pour une meilleure efficacité et une durée de vie plus longue. Le renouvellement régulier du paillage sera indispensable pour garder ses propriétés.

En fonction de la saison, le paillage aura différentes utilités. En été, il garde le sol frais et humide. La terre ne se dessèche pas et son installation limite le nombre d'arrosage. Il permet également de réduire les écarts de température entre le jour et la nuit.

En hiver, le paillage protège les micro-organismes, insectes et autres vers de terre présents dans le sol : ceux-ci peuvent continuer à se développer et à améliorer l'état de votre terre. Le paillage permet aussi de limiter le tassement et la formation d'une croûte superficielle lors de fortes pluies.



Quel type de paillage utiliser ?

Différents choix s'offrent au jardinier amateur pour pailler son jardin :

- Sous les massifs, les arbustes ou les haies, utiliser des matériaux de petits calibres, faciles à étaler comme les écorces de feuillus, les paillettes de chanvre ou de lin, les fèves de cacao.
- Dans les rangs des cultures ou à leurs pieds, étaler de la paille de blé, des fougères ou des tontes de gazon que vous aurez préalablement laissé sécher.
- Pour les petites surfaces ou les jardinières, préférer les paillis minéraux comme les billes d'argile ou des déchets d'ardoises.
- Les feutres végétaux en fibre de bois, jute ou chanvre sont très pratiques et peuvent être utilisés pour des pieds d'arbres ou des haies.
- Il est possible de recycler les feuilles mortes d'arbres ou d'arbustes d'ornement après qu'elles aient été séchées et broyées à l'aide d'une tondeuse, en prenant garde de ne pas utiliser les feuilles de fruitiers ou de rosiers contaminées par des maladies cryptogamiques (champignons).

Le « fait maison » avant tout ! Privilégiez toujours les matériaux issus de votre jardin et évitez ainsi un trajet à la déchetterie !

A vous de jouer maintenant. A vos marques, prêts, paillez !

Laurent Mergnac

Mission eau